

NYON



8b2 Prangins - Nyon

Développement de quartiers mixtes activités/logements entre la route de l'Etraz et la future route de distribution urbaine (RDU)

ACTEURS PRINCIPAUX

Instances concernées pour la coordination :

- Commune de Nyon
- Commune de Prangins
- Nyon Région
- Canton

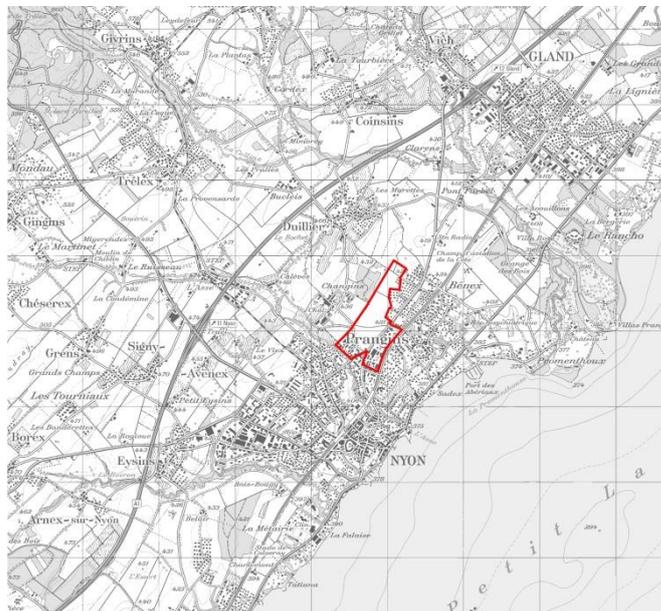
Exemples d'entreprises : Centre auto R. Dubler, Novartis, Socar Research, Hanhart électricité SA, Challande Environnement SA, Uldry Claude imprimerie, Mori Piscines SA, Scan Graphic SA, RRG Léman SA, Challande & Fils SA, etc.

ACCESSIBILITE

Desserte TP : La gare de Prangins n'est plus desservie par les CFF. En revanche un bus permet d'atteindre la gare de Nyon qui se trouve à 1 km.

Desserte TIM : Le site se trouve entre les bretelles autoroutières de Nyon et de Gland. Le P+R le plus proche se trouve à la gare de Nyon.

LOCALISATION



CHIFFRES-CLES

ETAT ACTUEL

	(STATENT 2011)	1050
Emplois EPT	(STATENT 2012)	1095
	(STATENT 2013)	1332
	(STATENT 2014)	1387 (validation en cours)
Entreprises	(STATENT 2011)	34
	(STATENT 2012)	28
	(STATENT 2013)	27
	(STATENT 2014)	27 (validation en cours)
Habitants	(STATPOP 2010)	288
	(STATPOP 2011)	319
	(STATPOP 2012)	310
	(STATPOP 2013)	335
	(STATPOP 2014)	337
	(STATPOP 2015)	341
Superficie dont ZIZA	(2014)	52 ha
	Zone industrielle et/ou artisanale	Validation en cours

POTENTIELS DE DEVELOPPEMENT

données en cours de définition

PROJET DE DEVELOPPEMENT

Contexte et enjeux : Le développement prévu s'inscrit dans le cadre du développement urbain le long de la route de distribution urbaine (RDU) au Nord de l'agglomération nyonnaise (chantier 1 du SDAN). La majeure partie des terrains du site stratégique Prangins-Nyon appartiennent à la Confédération et se situent en zone agricole. Des démarches sont actuellement en cours visant la délocalisation des activités de la Station de recherche Agroscope Changins-Wädenswil (ACW) et l'acquisition des terrains par les pouvoirs publics locaux. Avec le développement de ce secteur, c'est le poids de Prangins dans l'agglomération nyonnaise qui s'affirme : l'ensemble des secteurs de développement

PERIMETRE



de la commune de Prangins représente environ 30 % du potentiel de développement à court et à moyen terme le long de la RDU.

Grâce à la réalisation de la RDU au nord, la rue de l'Etraz pourra être déclassée. Elle servira comme axe où les transports publics et les mobilités douces sont prioritaires, formant une "Médiane" reliant l'agglomération compacte à travers Nyon et Prangins et se poursuivant jusqu'à Gland. Afin de coordonner et d'assurer la qualité de plusieurs projets de développement au Sud de la route de l'Etraz, des études test ont été réalisées en juin 2012. Elles ont permis d'établir le cadre pour l'élaboration de plans d'affectation des secteurs au Sud de la route de l'Etraz, tout en fournissant aussi des inputs pour le développement du secteur RDU au Nord, notamment par rapport aux liaisons paysagères et modes doux à établir avec le village existant.

Objectifs :

- Développer un morceau de ville permettant d'accueillir environ 2500 nouveaux habitants et 1000 emplois à l'horizon 2020
- Développer une mixité programmatique activités/logements (sociale et fonctionnelle.)
- Intégrer ces nouvelles extensions au village existant en prêtant une attention particulière à la qualité des liaisons
- Favoriser la création d'écoquartiers
- Favoriser les mixités fonctionnelles, sociales et interculturelles
- Prévoir l'implantation d'équipements scolaires, sportifs et culturels
- Desservir les nouveaux quartiers par les transports publics et par la mobilité douce

PLAN D' ACTIONS

Avril 2015

- Action finalisée et approuvée (date début – date fin)
- Action en cours non finalisée (date début)
- Action prévue (date de démarrage si connue)

Actions	Pilote	Remarques	Date
Planification			
Approfondissement de l'étude de coordination Nyon-Gland	CR Nyon	Subvention LADE/LL à envisager	2015-16
PQ « Entre deux chemins »	Commune Prangins		2015-16
Etude-test RDU Prangins (Etraz Nord) - Nyon (Oulteret)	Communes Nyon/Prangins	Soutien financier cantonal et/ou fédéral*	2015-16
Etude de coordination urbanisations/transports au niveau de l'agglomération Nyon-Gland	CR Nyon		2015
Concept d'aménagement des espaces publics le long de la route de l'Etraz	Commune		2013/14
MEP « Entre deux chemins »	Commune		2014-15
Etude-test Prangins Etraz		La synthèse des études test à été validée par la Municipalité et présentée aux propriétaires Soutien financier cantonal et/ou fédéral*	2012
Concept de développement urbain le long de la RDU		Etude urbanistique pilotée par des représentants des municipalités des communes RDU, du Conseil régional et de l'Etat de Vaud Soutien financier cantonal et/ou fédéral*	2010
Schéma directeur de l'agglomération nyonnaise (SDAN)		Document approuvé par les municipalités des communes territoriales, le Conseil régional et l'Etat de Vaud Soutien financier cantonal et/ou fédéral*	2006

Réalisation

--	--	--	--

Promotion / Gestion

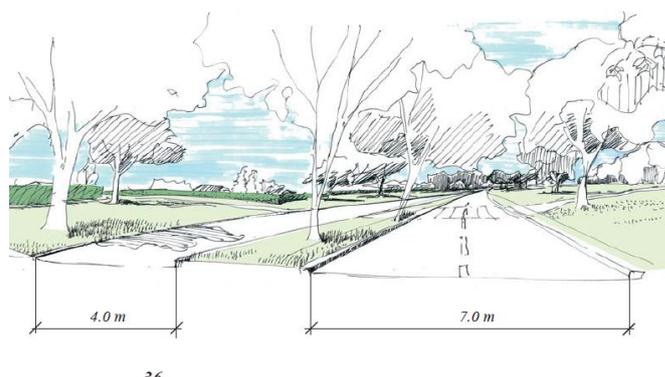
--	--	--	--

* Aide à fonds perdu ou prêt sans intérêt alloués par le canton (et la Confédération dans certains cas) issu du décret des pôles (de 1996 à 2008), de la loi sur l'appui au développement économique ou de la loi sur le logement, ainsi que la loi sur la politique régionale dans les cas de cofinancement fédéral.



Extrait du concept RDU

Extrait du concept RDU



Voie paysagère (extrait du concept RDU)

Problématiques :

- Certains terrains devront faire l'objet d'échange ou d'acquisition. Une partie des terrains occupés par l'Agroscope Changins-Wädenswill (sur Nyon et Prangins) sont compris dans les périmètres d'urbanisation. Un processus concerté de transfert de terrains est en cours pour permettre à la fois d'assurer le maintien et la continuité des activités de l'Agroscope dans le périmètre de fonctionnement de la station, et de libérer dans un moyen terme les secteurs destinés à l'urbanisation.
- L'importance du développement prévu, qui changera le poids démographique de Prangins dans l'agglomération nyonnaise - demande une coordination (voire collaboration) intercommunale étroite, afin d'assurer l'intégration du nouveau quartier non seulement dans le tissu bâti existant de Prangins, mais aussi dans l'ensemble de l'agglomération nyonnaise.
- Au-delà de la coordination intercommunale, le développement urbain prévu demande une coordination au niveau de l'agglomération Nyon-Gland, notamment par rapport à la gestion du trafic (accès depuis l'autoroute A1) .
- Les secteurs libres de constructions compris entre la route de l'Etraz et la voie CFF seront développés à court terme, ce qui permettra de définir le rapport entre ces quartiers et la route de l'Etraz à requalifier (études test en cours). Le décalage temporel entre ces développements et la requalification définitive de la route - dépendant de la mise en service de la RDU - crée une phase de transition de plusieurs années dont les planifications successives doivent tenir compte.
- Une participation publique sur le développement du secteur a été organisée dans le cadre de l'élaboration du Plan directeur communal. La question de la nécessité et des modalités d'une concertation plus large avec la population de l'agglomération nyonnaise (voire de l'agglomération Nyon - Gland) se pose.